

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 avril 2021

**Le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et Bpifrance poursuivent leur engagement pour développer la création et la reprise d'entreprise par les femmes à travers la signature des chartes d'engagement avec BNP Paribas, la Caisse d'Épargne et la Fédération nationale des Caisses d'Épargne valant adhésion au nouvel accord 2021-2023 signé par le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et Bpifrance le 8 mars 2021.**

L'Accord-cadre 2021-2023 en faveur de l'entrepreneuriat par les femmes a récemment renouvelé un niveau d'ambition concernant :

- L'accès et le développement d'une offre d'accompagnement favorable à la création/reprise et à la croissance des entreprises dirigées par des femmes avec l'élaboration d'une nouvelle génération de plans d'actions régionaux pour l'entrepreneuriat des femmes (PAREF) en partenariat avec les Régions ;
- L'accroissement des financements accordés aux femmes créatrices et repreneuses d'entreprise;
- La lutte contre les stéréotypes de genre qui peuvent affecter les acteurs de l'écosystème entrepreneurial ;
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la création d'entreprise et contribuer ainsi à la coordination et la promotion des actions en faveur de l'entrepreneuriat des femmes.

Les femmes représentent 48% de la population active, mais seules 33% sont cheffes d'entreprise. L'objectif fixé en 2013 – 40% de femmes parmi les créations d'entreprises – n'est toujours pas atteint.

La promotion de l'entrepreneuriat des femmes reste dès lors un axe majeur de l'engagement public en faveur de l'égalité professionnelle et repose sur l'engagement fort de partenaires clés du secteur privé. A cette fin, les deux réseaux bancaires, BNP Paribas, la Caisse d'Épargne et la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, acteurs majeurs de l'écosystème entrepreneurial et déjà investis dans les précédents accords, s'engagent de nouveau pour :

- Accélérer le développement de l'entrepreneuriat des femmes en mettant en place des partenariats au niveau national et dans les territoires avec les acteurs de la création d'entreprise
- Participer aux plans d'action régionaux pour l'entrepreneuriat des femmes (PAREF) 2021-2023
- Sensibiliser, former et animer les conseillers et conseillères de la banque à l'accueil des femmes entrepreneures
- Porter une attention particulière en matière de communication pour valoriser l'entrepreneuriat des femmes

L'engagement et le soutien de deux réseaux bancaires permettra ainsi aux femmes entrepreneures, et en lien avec l'écosystème entrepreneurial, de bénéficier de conseils, d'accompagnement et de financement permettant de dynamiser la création, la reprise et le développement d'entreprise par les femmes.

**Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances**, déclare : « L'indépendance économique des femmes est un levier majeur pour accéder à l'égalité et constitue dès lors un enjeu placé au cœur de mon ministère. Qu'il s'agisse de la création ou de la reprise d'entreprise, l'entrepreneuriat féminin doit dès lors être encouragé et mieux accompagné, car si elles sont plus nombreuses, les femmes entrepreneures se heurtent à des difficultés structurelles persistantes qui freinent la concrétisation ou le développement de leur projet. Dans ce contexte, l'Accord-cadre triennal signé entre Bpifrance et mon ministère, auquel participent des acteurs bancaires majeurs, constitue une étape importante supplémentaire vers l'égalité professionnelle. Ce combat nécessite une conjonction des forces ainsi qu'un engagement collectif résolu. »

**Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance**, déclare : « La diversité et la représentativité dans l'entrepreneuriat est source de richesse et de création de valeur, c'est pourquoi Bpifrance porte depuis sa création une action forte en soutien de l'entrepreneuriat des femmes. Actuellement, les femmes représentent 48% des porteurs de projets que nous accompagnons et finançons avec Bpifrance Création. Nous saluons l'adhésion des acteurs bancaires à l'Accord-cadre, qui pose un nouveau jalon pour renforcer les moyens donnés à l'information, l'accompagnement et au financement des femmes entrepreneures »

**Marguerite Bérard, directrice des Réseaux France de BNP Paribas**, déclare : « L'entrepreneuriat féminin est un moteur pour l'innovation, la croissance et l'emploi, et donc un vecteur essentiel de la relance. Au sein de notre réseau, nos équipes accompagnent 80 000 femmes entrepreneures et notre dispositif #ConnectHers créé il y a 4 ans permet aux femmes qui entreprennent de bénéficier de conseils, d'expertises et de financements adaptés à leur situation et à leur activité. Nous sommes très fiers de contribuer activement et dans la durée à l'essor de l'entrepreneuriat féminin en France aux côtés des pouvoirs publics et de nos partenaires ».

**Christine Meyer-Forrier, directrice du développement Caisse d'Épargne**, déclare : « Avec la signature de ce troisième accord, la Caisse d'Épargne poursuit son engagement pour contribuer à augmenter la proportion des femmes entrepreneures en France. C'est un enjeu économique et sociétal majeur pour lequel la Caisse d'Épargne est très activement investie depuis de nombreuses années. Elle continuera à déployer partout en France des actions en proximité dans les territoires pour être utile à toutes les femmes qui souhaitent se lancer. »

**Florence Raineix, directrice générale de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne**, déclare : « Être utile à la société et contribuer durablement au développement économique et sociétal des territoires, c'est très concret : engagées depuis plus de 10 ans en faveur de l'entrepreneuriat féminin, les Caisses d'Épargne déploient chaque année plus de 300 actions partout en France. »

\*\*\*

#### **Contacts presse :**

##### **Ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances**

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr

##### **Bpifrance**

Sarah MADANI

Tél : 01 42 47 96 89

Mél : sarah.madani@bpifrance.fr

##### **BNP Paribas**

Arnaud FRABOUL

Tél : 07 85 16 09 20

Mél : arnaud.fraboul@bnpparibas.com

##### **Caisse d'Épargne**

Christine FRANCOISE

Tél : 01 58 40 46 57 / 06 23 40 31 62

Mél : christine.francoise@bpce.fr

##### **Fédération nationale des Caisses d'Épargne**

Amélie LAMBERT

Tél : 06 27 27 70 12

Mél amelie.lambert@fnce.caisse-epargne.fr